



Extrait du Registre aux Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :
31/05/2023

Date d'affichage :
13/06/2023

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23
Présents : 18
Excusés-représentés : 5
Votants : 23
Excusés : 0
Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés : 20
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle des fêtes, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 31 mai 2023.

Conseillers Municipaux en exercice : 23

Présents : Mme GANTIEZ Dominique, M DELVAL Claude, M DEBLOOS Laurent, Mme MASUREL Anne, Mme ALLOSSERY Marie-Laure, M GANTIEZ Christian, Mme POTTEAU-FROMENTEL Gisèle, Mme LOYER Evelyse, Mme BOURBOTTE Nathalie, Mme VANRUMBEKE Patricia, Mme RUSCART Delphine, M CRESPEL Jean, M SIX Philippe, Mme DELORY Claire, M BOCQUILLON Sébastien, M DUTHOIT Valentin, M MARCHAND Nicolas, M FOUCART Bruno.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés-représentés :

M WIPLIE Hervé représenté par Mme ALLOSSERY Marie-Laure
M LEFEBVRE Francis représenté par Mme MASUREL Anne
M PRATZ Lionel représenté par Mme RUSCART Delphine
Mme LENAIN Manon représenté par Mme BOURBOTTE Nathalie
M VANDRIESSCHE Patrick représenté par M DELVAL Claude

Secrétaire de séance : Mme RUSCART Delphine

N° du registre des délibérations : 21/2023

Objet : Election des délégués et des suppléants – Elections sénatoriales du 24 septembre 2023

Vu l'arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023,

Madame La Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, soit Madame Anne MASUREL, Monsieur Christian GANTIEZ ainsi que Messieurs Valentin DUTHOIT et Nicolas MARCHAND. La présidence du bureau est assurée par Madame La Maire qui rappelle qu'il s'agit de voter pour 7 titulaires et 4 suppléants. Deux listes de candidatures ont été enregistrées, soit :

« Avec vous, changeons de cap ! »

« Pour un Village Uni et Responsable »

Il est procédé au vote et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 23

Nombre de suffrages exprimés : 20

Nombre de bulletin blancs ou nul : 3

17 voix pour la Liste « ***Avec vous, changeons de cap !*** »
3 voix pour la Liste « ***Pour un Village Uni et Responsable*** »

Election des délégués titulaires

Sont élus en qualité de titulaires :

Pour la liste « ***Avec vous, changeons de cap !*** »

- M DELVAL Claude
- Mme GANTIEZ Dominique
- M WIPLIE Hervé
- Mme ALLOSSERY Marie-Laure
- M PRATZ Lionel
- Mme RUSCART Delphine

Pour la liste « ***Pour un village Uni et Responsable*** »

- M FOUCART Bruno

Election des délégués suppléants

Sont élus en qualité de suppléants :

Pour la liste « ***Avec vous, changeons de cap !*** »

- M VANDRIESSCHE Patrick
- Mme MASUREL Anne
- M GANTIEZ Christian
- Mme LOYER Evelyse


Aucun délégué titulaire et suppléant ne formule le refus de ses fonctions.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

POUR EXTRAIT CONFORME :

LA SECRETAIRE,



D. RUSCART

LA MAIRE,



D. GANTIEZ